

CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE

Feuille 1/2

1. Date de l'accident

Heure

2. Localisation

Lieu: 1080

Pays: BELGIQUE

3. Blessé(s) même léger(s)

non

oui

4. Dégâts matériels à des

véhicules autres que A et B objets autres que des véhicules

non

oui

non

oui

5. Témoins: noms, adresses, tél.

PAUL DU BOIS RUE MONTAERTS 10
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

VÉHICULE A

6. Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)

NOM: DUPONT

Prénom: CHARLES

Adresse: RUE PIERS 50

Code postal: 1080 Pays: BELGIQUE

Tél. ou e-mail:

7. Véhicule

À MOTEUR

REMORQUE

Marque, type

AUDI A4

N° d'immatriculation

1000 777

Pays d'immatriculation

BELGIQUE

N° d'immatriculation

Pays d'immatriculation

8. Société d'assurance (voir attestation d'assurance)

NOM: VIRIUM

N° de contrat: 31 000 000001

N° de carte verte:

Attestation d'assurance

ou carte verte valable du:

01/7/13 au: 17/1/14

Agence (ou bureau, ou courtier)

NOM: BOELS

JACQUES

Adresse: CHAUSSEE DE HELMET

298, 1030

Pays: SCHAERBEEK

Tél. ou e-mail:

Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat ?

non

oui

9. Conducteur (voir permis de conduire)

NOM: DUPONT

Prénom: CHARLES

Date de naissance: 03/03/1973

Adresse: RUE PIERS 50

1080

Pays: BELGIQUE

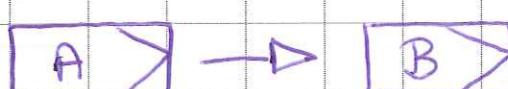
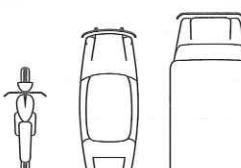
Tél. ou e-mail: CH.DUPONT@YAHOO.COM

Permis de conduire n°: 0200 793

Catégorie (A, B, ...): A

Permis valable jusqu'au: 17/09/2018

10. Indiquer le point de choc initial au véhicule A par une flèche →



11. Dégâts apparents au véhicule A:

AVANT

14. Mes observations:

J'ai vu trop tard le véhicule devant moi.

Signature des conducteurs

Dupont Ch. Lefevre J.

A

14. Mes observations:

Mon véhicule a été percuté par l'arrière

B

Feuille 1/2

12. CIRCONSTANCES

▼ Mettre une croix dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis

* Rayer la mention inutile

1 * en stationnement à l'arrêt
 2 * quittait un stationnement
 ouvrait une portière

3 prenait un stationnement

4 sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre

5 s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre

6 s'engageait sur une place à sens giratoire

7 roulait sur une place à sens giratoire

8 heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file

9 roulait dans le même sens et sur une file différente

10 changeait de file

11 doublait

12 virait à droite

13 virait à gauche

14 reculait

15 empiétait sur une voie réservée à la circulation en sens inverse

16 venait de droite (dans un carrefour)

17 n'avait pas observé un signal de priorité ou un feu rouge

18 Indiquer le nombre de cases marquées d'une croix ► 1

13. Croquis de l'accident au moment du choc 13.

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité mais un relevé des identités et des faits servant à l'accélération du règlement

13. Croquis de l'accident au moment du choc 13.

Préciser: 1. le tracé des voies - 2. la direction (par des flèches) des véhicules A,B - 3. leur position au moment du choc - 4. les signaux routiers - 5. le nom des rues (ou routes)

14. VÉHICULE B

6. Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)

NOM: LEFEVRE

Prénom: JEAN

Adresse: RUE COURTOIS 7

Code postal: 1080 Pays: BELGIQUE

Tél. ou e-mail:

7. Véhicule

À MOTEUR

REMORQUE

Marque, type

BMW

N° d'immatriculation

1AAA 222

Pays d'immatriculation

BELGIQUE

N° d'immatriculation

Pays d'immatriculation

8. Société d'assurance (voir attestation d'assurance)

NOM: VIRIUM

N° de contrat: 31 000 000002

N° de carte verte:

Attestation d'assurance ou carte verte valable du: 21/8/13 au: 21/8/14

Agence (ou bureau, ou courtier)

NOM: ASSUR 2000

Adresse: AVENUE DE LA COURONNE 311

1080 Pays: 1030 Ixelles

Tél. ou e-mail: 02 647 06 46

Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat ?

non

oui

9. Conducteur (voir permis de conduire)

NOM: LEFEVRE

Prénom: JEAN

Date de naissance: 04/04/1960

Adresse: RUE COURTOIS 7

1080 Pays: BELGIQUE

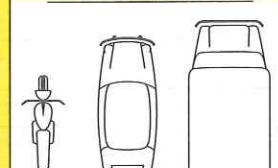
Tél. ou e-mail:

Permis de conduire n°: 0300 854

Catégorie (A, B, ...): A

Permis valable jusqu'au: 26/03/2015

10. Indiquer le point de choc initial au véhicule B par une flèche →



11. Dégâts apparents au véhicule B:

ARRIÈRE